

Les Échos de la Lignarre



*Soyons des aventuriers audacieux, allons
de l'avant pour conduire nos projets
dans la bonne direction.*

OUVERTURE DE LA MAIRIE...

du mardi au jeudi de 9h à 12h et de
13h à 16h (*permanence élus mercredi matin
de 9h à 12h*). Autres horaires sur rendez-vous.
Contact : 04.76.80.46.38 / mairie.ornon@orange.fr

Pour connaître les dernières
actualités, consulter les délibérations...
pensez à visiter le site internet de la
Mairie : <https://mairie-ornon.fr>

EDITO...



L'année 2020 s'achève avec ses joies, ses peines et cette pandémie malheureusement toujours présente et qui a perturbé depuis le mois de mars la vie de chacun d'entre nous. Rassemblements festifs et familiaux réduits voire supprimés, changement de pratique au niveau professionnel avec le recours pour beaucoup au télétravail,

l'activité économique de la vallée de la Lignarre a aussi été impactée affectée, nos hébergeurs ont connu une baisse importante de leur activité.

Le 15 mars 2020 vous m'avez à nouveau accordé votre confiance pour un deuxième mandat avec la totalité de la liste que je conduisais, et je vous en remercie très sincèrement. Ces élections municipales se sont déroulées de façon bien singulière avec cette crise sanitaire, deux mois de délai avant l'installation officielle du Conseil municipal le 23 mai 2020. La fonction de Maire est exigeante mais combien passionnante quand les élus sont motivés et investis dans leurs fonctions respectives et que nous avons tous à cœur de mettre notre énergie et nos compétences au service de la population.

Bien que notre mandat ait débuté dans ce contexte particulier, avec la nouvelle équipe, nous avons pu poursuivre certains gros chantiers comme l'enfouissement des réseaux sur Ornon-Village et en réaliser d'autres comme la placette du Rivier, ce sont 6 séances de Conseil municipal qui se sont tenues cette 1^{er} année de mandature dans la salle polyvalente de la Mairie pour respecter les consignes sanitaires, avec un nombre de personnes limité à 20. Serge Arlot notre 1^{er} adjoint a été immobilisé un certain temps suite à une mauvaise chute, il a vécu des moments de souffrance morale et physique, mais a courageusement remonté la pente, il a repris ses fonctions à notre grande satisfaction à tous.

Je remercie nos financeurs (Département, Territoire de l'Oisans, Région, Communauté de communes de l'Oisans, Territoire Énergie 38, etc...) pour leur fidélité à accompagner nos projets. Merci également à Kévin Harang notre secrétaire pour son travail et sa compétence dans l'instruction des dossiers, c'est notre œil de lynx. Pendant cette période de confinement des bénévoles, élus et habitants se sont impliqués dans divers travaux : réouverture et nettoyage de sentiers, peinture, menuiserie, embellissement de lieux etc... merci à eux.

Nous avons connu à nouveau des actes d'incivilité durant cette année 2020, c'est bien regrettable pour une petite Commune comme la notre d'avoir recours à des dépôts de plainte pour vols, dégradations et usurpation du bien d'autrui. Notre société est en pleine mutation, nous devons préserver les valeurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Notre Commune a encore été fortement endeuillée au cours de cette année 2020. Ce sont de belles personnes qui nous ont quittées. Nous pensons à leurs proches, leurs familles à qui nous souhaitons des jours meilleurs.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de découvrir une année 2021 douce et sereine, riche en santé, et petits bonheurs. Sans oublier de bons moments à partager en famille, entre amis quand les clignotants de cette crise sanitaire passeront au vert. Aujourd'hui il faut encore rester sage.

Le Maire
Nicole FAURE

*Population légale Ornon
au 1^{er} janvier 2021 :
165 habitants*

dont de nombreux bénévoles...

... en action !



LE CONSEIL MUNICIPAL



Fonctions et délégations des élus

Nicole Faure : Maire, en charge du pastoralisme ,agriculture, référente plantes invasives, élue 6^{ème} Vice-Présidente à la Communauté de communes de l'Oisans (CCO) pour l'environnement, et la protection des espaces naturels sensibles

Serge Arlot : 1^{er} Adjoint en charge de l'urbanisme, des marchés publics, voiries et réseaux et élu délégué suppléant au Syndicat d'assainissement des communes de l'Oisans et de la Basse Romanche (SACO)

Andrée Bocquèraz : 2^{ème} Adjointe en charge des finances, de l'agriculture, du tourisme, élue déléguée titulaire au SACO, et au Conseil syndical du Syndicat d'études et de réalisation pour l'aménagement du Col-d'Ornon (SERACO)

Gilles Guinard : 3^{ème} Adjoint en charge de l'économie, du tourisme, voiries et réseaux, élu titulaire au SACO et à la Présidence du SERACO

Les conseillers et leurs délégations aux organismes externes :

Nathalie Bocquèraz : en charge de la culture

Philippe Gall : élu suppléant à TE38, délégué au contrat de rivière Drac Romanche, et au SERACO.

Noël Garden : élu suppléant au SACO et titulaire à Territoire d'énergie 38 (TE38).

Béatrice Fiat : en charge du service à la population et du scolaire.

Julien Fiat : en charge de la forêt, élu délégué référent à la fédération des communes forestières.

Christophe Prouvost : élu au conseil d'administration d'Oisans Tourisme et au conseil syndical du Seraco.

Christophe Ruet : en charge de la forêt et de la biodiversité.

Les élus participent également aux commissions de l'inter-communauté en fonction des thématiques qui peuvent les intéresser.

TARIFS SERVICES DIVERS

Location de la salle polyvalente :

150,00 € la journée, 200,00 € le week-end, gratuit pour les associations locales et les mineurs (caution : 1 000,00 €, caution ménage : 100,00 €)

Ouverture / fermeture vanne eau potable :

500,00 €

RETOUR SUR LES REALISATIONS 2020

Travaux sur nos réseaux

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été simple en raison du contexte sanitaire, le calendrier des travaux a été bouleversé afin de répondre à des priorités.

☒ Le **chantier d'Ornon-Village** à l'arrêt depuis fin décembre 2019 (1^{ère} tranche SACO / TE38) s'est réveillé à la fin du printemps. L'entreprise BIAELEC a été la première à investir les lieux pour les réseaux basse tension, éclairage « fonction LED ». L'entreprise PETAVIT a recommencé à défoncer le sol (2^{ème} tranche SACO) en partie haute du hameau puis en partie basse pour le réseau eaux usées, il ne reste plus que la liaison jusqu'à la RD 210A à finaliser. Concernant le réseau TELECOM ORANGE, 7 points de livraison sont encore en attente de raccordement.

☒ Début juillet, le SIVOM du Valbonnais « nos fontainiers » ont **déplacé la conduite d'adduction d'eau potable** (AEP) qui descend du réservoir de la Mare pour la distribution de la Grenonière, ainsi que la conduite du trop-plein de la Mare et du Vernatay. Ces 2 conduites passaient sur une parcelle privée. À ce jour les 2 conduites suivent le chemin communal.

☒ TE38 nous accompagne pour **rénover notre éclairage public** afin de réduire notre consommation électrique. De ce fait une campagne de remplacement de nos candélabres a déjà été menée en 2020 dans certains hameaux. Remplacement des éclairages avec ampoules au sodium par des équipements LED. Il va de soi que ces interventions seront poursuivies en 2021 puis 2022.

Entretien, réparations et aménagement

Du côté environnement, paysager et sécurité

☒ Fin août, le bas du Rivier a été mouvementé, les **travaux de la placette** ont commencé par le terrassement (entreprise FIAT), puis les murs béton et pierres (entreprise SOTRALP) et enfin la finition : revêtement de la placette, enrobés, parking et voie communale, accès chemin de Lide (entreprise LIONET). À ce jour, il reste à poser les garde-corps sur les pourtours et les couvertines des murs. Puis ce sera la phase d'aménagement final avec le mobilier urbain et le fleurissement.



☒ Les employés de la CCO - le service « SEPEP » - sont intervenus 45 jours pour réaliser des **travaux d'élagage, peinture, fauchage, débroussaillage** etc... Pour nous petite commune, qui n'a pas les moyens financiers de salarier une personne, ce service est essentiel, il nous permet d'entretenir nos paysages et de maintenir notre bâti en état lorsque les travaux restent dans leur domaine de compétences, et ils en ont beaucoup croyez moi.



ACTIVITES FORESTIERES 2020

Plantation de cèdres

☒ Le samedi 7 novembre, dans le cadre d'une **activité périscolaire**, les enfants avaient rendez vous avec Erick Salvatori, responsable ONF, et l'agent Franck Minarik pour aller **planter des cèdres**. Chacun avait son masque, accompagnés de leurs parents et d'élus, ils ont emprunté depuis la Poyat le nouveau sentier réouvert par l'ONF pour accéder à la parcelle 19. Erick a expliqué aux enfants très attentifs l'intérêt de replanter des arbres et la particularité du cèdre de l'Atlas qui a des racines qui lui permettent d'aller chercher l'eau loin dans le sol. Assistés de Franck ils ont grimpé, pioché, et mis en terre bien délicatement leurs plants qu'on leur avait confiés. Ils ont inscrit leur prénom sur les protections et sont repartis heureux d'avoir participé au repeuplement de nos forêts avec des nouvelles espèces plus adaptées au réchauffement climatique. Retour dans le jardin de la Mairie où un goûter les attendait, préparé par Andrée Bocquèraz. Sur cette parcelle, qui a été fortement impactée lors de la tempête de 1999, l'ONF a planté : **20 cormiers, 140 sapins pectinés, 70 cèdres** (dont 30 par les enfants). La forêt c'est aussi le poumon de la terre, il faut en prendre soin, l'entretenir, elle participe à la décarbonation en captant le CO₂.



Démarches à suivre pour faire exploiter son bois et le céder entre particuliers

☒ La décision de vendre appartient au propriétaire et quel que soit le mode de vente, un contrat de vente est indispensable. Il précise l'objet de la transaction, le prix d'achat, les conditions d'exploitation ainsi que les modalités et délais de paiement. Le contrat signé avec l'acheteur est la seule garantie en cas de litiges et dégage le vendeur d'organiser un travail dissimulé. Avant de le signer, vous devez :

- vérifier vos limites, les chemins de sortie, le lieu de dépôt (plan cadastral, PSG...)
- vérifier la conformité de la coupe et les aspects réglementaires (documents de gestion, documents d'urbanisme, Code forestier, loi sur l'eau, site inscrit ou classé, site Natura 2000...)
- disposer d'un volume, de conditions de paiement, d'un délai d'exploitation,

Pour tout conseil, vous pouvez vous rapprocher d'un technicien forestier de la Chambre d'Agriculture (David Billaut 06 58 63 64 26) ou du Centre Régional de la Propriété Forestière (Benjamin Carron 06 99 26 13 76).

ACTIVITES TOURISTIQUES 2020

☒ La fin du confinement et pendant toute la période estivale nous avons vu déferler sur nos massifs de montagne une véritable lame de fond. Nous sommes inquiets du **devenir du Taillefer et de son plateau des lacs** devant le nombre croissant de randonneurs qui ont fréquenté ce site protégé de Natura 2000. Ce sont **16 731 personnes qui sont montées côté Poursollet entre mai et septembre**. Il n'y a pas eu de comptage effectué côté Ornon mais c'est de l'ordre de 3 000 personnes vu le nombre de voitures stationnées sur les parkings d'Ornon-village, de la Grenonière et de Terres-Froides. Depuis deux ans, élus des communes concernées, services de l'État, offices de tourisme, Parc national des Écrins, Natura 2000, responsables d'associations, ont constitué un groupe de travail pour étudier la mise en place d'une structure afin de protéger ces milieux fragiles ; en septembre, ce dernier s'est rendu sur le site pour mieux appréhender la situation. Il faut freiner les ardeurs des plus délégués sans pour autant mettre la montagne sous cloche. Il y a eu cet été des **actions concrètes** avec une présence sur le terrain de la gendarmerie, des agents du parc, de l'animatrice Natura 2000, des élus, pour faire de la préconisation **en expliquant les bons comportements** à avoir dans une zone à forts enjeux environnementaux. Cet été déjà, des travaux ont été réalisés sur le sentier reliant la Jasse au Pas-de-l'Envious, il a été dévié **pour éviter la traversée des zones humides, tourbières et bas marais, habitats naturels d'espèces rares et protégées** qui sont fragilisées et vouées à disparaître avec le piétinement. Dès les beaux jours, les cordelettes en limite de zone seront remises en place. Ces travaux réalisés par l'Office national des forêts (ONF) ont été financés par la CCO. Que faut-il envisager comme outil le plus pertinent et le mieux adapté, pour le court terme, moyen terme : un arrêté intercommunal pour de la prévention, la mise en place d'un espace naturel sensible (ENS), d'une réserve naturelle régionale, nationale ? Nous allons continuer à travailler efficacement pour préparer au mieux la prochaine saison, déjà en terme de communication.



© Nicole FAURE

☒ Je ne voudrais pas quitter ce chapitre sans adresser mes plus vifs **remerciements à l'équipe de « forestiers »** : Annick Réthoré, Marc Thévenieau, Denise et Daniel Huet, et j'en oublie sans doute. Ils ont travaillé durement et efficacement pour **retrouver d'anciens sentiers et les réhabiliter** pour de beaux circuits en forêt, Serre-Girard, Champ-du-Puy et celui de la carrière le long de la Lignarre.



© Nicole FAURE



© Nicole FAURE

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS 2020



© Nicole FAURE

☒ Deux sorties en alpage ont été inscrites au programme des animations de la Maison des Alpagnes de Besse, une le 5 août à la journée sur l'alpage du Grand-Galbert, et une le 13 septembre après midi sur l'alpage du Col-d'Ornon. Chaque sortie est encadrée par un accompagnateur en

montagne qui explique l'organisation du pastoralisme, les contraintes, la prédation et l'histoire de l'Oisans et des massifs qui nous entourent. Les participants toujours plus nombreux, sont enchantés. Un apéritif ou un goûter leurs sont offerts par la Mairie à base de produits locaux très appréciés.



© Nicole FAURE

✘ Les Cols Series organisée par Oisans Tourisme avec plus de 250 participants sur la montée du Col-d'Ornon pour cette 7^{ème} édition une organisation au top avec nos signaleurs Ornonais que je remercie bien sincèrement pour leur fidélité. Cette année 2020 a battu des records de fréquentation avec 2 740 participants sur les 8 parcours. Pour 2021 vous pouvez déjà noter sur vos agendas la date du 3 août.



© Nicole FAURE

✘ Cérémonie du maquis de l'Oisans. C'est la quatrième année que nous nous sommes retrouvés au Col-d'Ornon samedi 14 août à 16 h devant la stèle pour honorer ceux qui ont combattu, qui ont subi la torture, qui sont morts pour notre liberté. Merci aux enfants d'Ornon pour leur présence, c'est eux qui ont déposé la gerbe. Merci à l'Association des Anciens du Maquis de l'Oisans, à sa Présidente Christine Besson-Segui, à Gilbert Orcel et aux porte-drapeaux pour l'organisation. Comme chaque année un moment de convivialité clôture cette cérémonie qui doit perdurer.

✘ La vallée de la Lignarre a eu ses masques. Pour protéger nos administrés du Covid, au printemps la salle polyvalente de la Mairie d'Ornon s'est transformée en atelier de couture pour confectionner des masques avec des tissus fournis par les



© Nicole FAURE

couturières et des élastiques par la Mairie de Bourg d'Oisans. Marie-Jo Jouveaux, Françoise Faure, Martine Vieux d'Oulles ainsi que Chantal Theysset Maire de Villard-Reymond nous ont bien aidé pour confectionner plus de 400 masques. Tout le monde a eu le sien, enfants et adultes. Nous avons été fidèles à nos valeurs de solidarité et de responsabilité. Si besoin vous pouvez venir en chercher en Mairie, il nous en reste.



© Nicole FAURE

✘ Assco. Le spectacle de la MC2 et la traditionnelle soirée jeux ont eu lieu en février, en août une soirée festive en pleine air (spectacles d'acrobaties, concert et repas) au gîte du Chantelouve.

✘ Le Parc national des Écrins. Une conférence en février, animée par Pierre Henri Peyret sur le thème des glaciers en Oisans.

ETAT-CIVIL 2020

Ils se sont mariés :

Jessica Baffert-Faure et Gilles Degliame, le 29 août 2020.

Nathalie Guichard et Jacques Bocquèraz, le 31 octobre 2020.

Ils nous ont quittés :

Claude Blaisonneau, le 30 avril 2020, à l'âge de 74 ans.

Yves Bocquèraz, le 18 août 2020, à l'âge de 78 ans.

Françoise Faure, le 27 novembre 2020, à l'âge de 52 ans.

STATION DU COL-D'ORNON - SERACO

☒ Côté météo une saison un peu compliquée, la neige était là, mais avec les variations de température le personnel a dû œuvrer pour la maintenir aux endroits stratégiques (télési...) aidés par des bénévoles qui ont pris la pelle. Mais **nos fidèles skieurs étaient au rendez vous**, vacances et week-end, les animations également.

☒ Les descentes aux flambeaux ont remporté un franc succès, ainsi que le derby des Filons avec une belle participation des jeunes locaux sans oublier la nuit du fond où, sportifs, public, et convivialité sont toujours au rendez vous. Deux nouveautés :

- la **course des Filons**, une épreuve de ski randonnée qui a eu du succès,
- l'**arvalanche**, organisée par une association de secouristes, pour apprendre à bien utiliser son détecteur de victime d'avalanche (DVA, communément appelé Arva) quand on est pris dans une coulée de neige, démonstration du travail du chien d'avalanche pour retrouver les victimes, et les premiers soins à leur dispenser. L'organisation de cette activité a nécessité un très gros travail de préparation pour édifier des dômes de neige, merci au personnel et aux bénévoles.



☒ Dans le cadre d'un **voyage de presse** sélectionné par Oisans Tourisme nous avons accueilli le week-end du 7 mars une blogeuse et sa petite famille venue tester notre station, les hébergements, les restaurants, et les activités pratiquées. Son **article est très élogieux** espérons que les retombées seront plus que positives.

☒ Les élections du **Conseil syndical du SERACO** ont eu lieu le 26 juin 2020.

Ont été élus :

pour la Commune de Chantepérier :

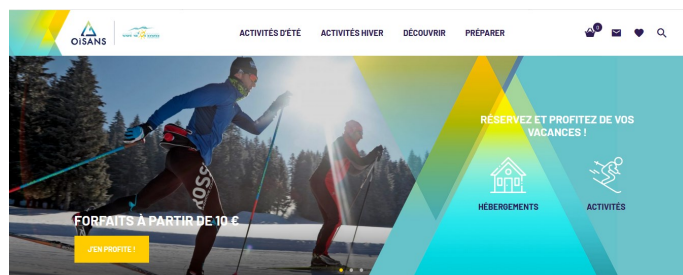
- Vice Président : Laurent Théoleyre
- Conseillers syndicaux : Francis Benetto
Marlène Cros
Alain Siaud

pour la Commune d'Ornon :

- Président : Gilles Guinard
- Vice Président : Philippe Gall
- Conseillers syndicaux : Andrée Bocquèraz
Christophe Prouvost

Toute l'équipe s'est mise rapidement au travail pour donner une nouvelle dynamique à notre station. Elle s'est activée pour remettre en état le local de la caisse, les cabanes, faire de l'élagage. Au printemps ce sont des travaux de nettoyage qui ont été effectués sur les pistes et autour des bâtiments avec les bénévoles et les employés de la CCO mis à disposition par la Commune d'Ornon. Les révisions de la dameuse et des remontées mécaniques ont été effectuées par le personnel embauché. Il est prévu de reconstruire l'infirmerie, le dossier est en cours d'instruction.

☒ Le site internet du Col d'Ornon **col-dornon.com** a été hébergé chez Oisans Tourisme pour sa réalisation, le suivi technique et la mise à jour des données en lien avec le référent du SERACO.



VOS ACTIVITÉS CET HIVER

☒ La neige est là, le personnel aussi, tout est prêt pour l'ouverture mais il y a encore le Covid qui fait de la résistance ! Le **damage des pistes de fond se fait régulièrement pour permettre aux fondeurs de se faire plaisir**. On ne peut que féliciter le personnel et les bénévoles qui s'investissent pour que vive notre station.



Quel avenir pour le Col d'Ornon ?

Techniciens et élus des intercommunalités de la Matheysine et de l'Oisans avec les élus du SERACO se sont rencontrés fin octobre pour envisager l'avenir du Col-d'Ornon. L'activité ski peut encore perdurer quelques années, mais elle reste aléatoire et génératrice de charges fixes que la station soit ouverte ou non. Les deux entités communautaires peuvent nous accompagner, pour des actions et des projets de diversification. Des aides qui sont fléchées essentiellement sur l'investissement mais pas sur le fonctionnement.

URBANISME

On construit, on rénove, on aménage...

☒ Avec le dépôt de **trois** dossiers de **demande de permis de construire**, **neuf** dossiers de **déclaration préalable** et **trente** demande de **certificats d'urbanisme**, l'activité dans ce domaine a été très soutenue en 2020.

SCOLARITE

☒ Ce sont **trente-trois** enfants dont **quatre** du Villaret qui ont fait leur **rentrée scolaire en septembre 2020**. Ils ont retrouvé leur conductrice préférée, Nathalie Bocquèraz, fidèle au poste, ainsi que Sophie Laurent l'accompagnatrice qui avait hâte de faire la rentrée avec ses petits...

Une rentrée un peu particulière car il ne fallait pas oublier son masque !!!

RAPPELS

☒ Le stationnement des véhicules légers, hiver comme été, doit se faire en extérieur des virages, se garer perpendiculairement à la voie de circulation. Les ménages ayant deux véhicules se garer l'un derrière l'autre si possible, pour les voitures ventouses : un peu de civisme, respectez les autres utilisateurs des parkings. Il n'y a pas de place en trop.

☒ En hiver nous rappelons aux propriétaires des maisons dont les toits déchargent sur la voie publique qu'ils sont responsables s'il arrive un accident même mineur. Remède : faites poser des arrêts de neige pour être tranquilles.

PROJETS INSCRITS AU CALENDRIER 2021

- ☒ Construction de la station d'épuration (STEP) à la Pallud.
- ☒ Liaison eaux usées (EU) bas d'Ornon-Village vers la RD 210A.
- ☒ Liaison eaux usées (EU) bas de la Grenonière vers la RD 210A : si l'opposition des propriétaires fonciers pour le passage de cette conduite est levée, dans le cas contraire un nouveau tracé devra être à l'étude.
- ☒ Sécurisation des traversées de la Pallud et du Pont-des-Oulles, réalisation des ouvrages définitifs au printemps.
- ☒ Réfection des bassins de la Grenonière, Ornon-Village, Pont-des-Oulles en priorité, suite aux récents dégâts subis.
- ☒ Mise en conformité du captage des Filons qui alimente le réservoir du Schuss et la route du Col, des travaux sont également programmés dans ces 2 réservoirs.
- ☒ Réfection de la chambre de vannes du réservoir de la Mare.

PROJETS A L'ETUDE

- ☒ Aménagement de la salle polyvalente, relance du projet.
- ☒ Enfouissement des réseaux secs au Plan-du-Col pour réalisation 2022 (aide de TE38).
- ☒ Traitement UV réservoir du Vernatay et du Plan-du-Col.
- ☒ Pavage aux intersections des voies communales à Ornon-Village.
- ☒ Modification et habillage du coffret électrique à Pallud qui est sur la rue face aux deux caves joliment restaurées par Sylvie Salvi.
- ☒ Piste forestière pour exploitation et vente au bois de Fraytes (au dessus du Rivier).
- ☒ Réflexion pour une restauration de la cabane de Côte-Belle.
- ☒ Sécurisation de la traversée du Rivier RD 526.

INFORMATIONS COVID-19

Dans la continuité de l'**opération de dépistage** initiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'est tenue, pour l'Oisans, les 18, 19 et 20 décembre 2020, les collectivités du territoire ont interpellé les services de l'État **afin qu'un centre de vaccination puisse être ouvert en Oisans**, au foyer municipal de Bourg-d'Oisans. Au jour de la publication de ces lignes, **la décision n'est pas encore arrêtée** ; les centres de vaccination les plus proches sont donc les CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) de La Mure et d'Eybens.



Ces centres de vaccination ont, pour le moment, uniquement vocation à permettre **aux personnes âgées de plus de 75 ans** (hors EHPAD et USLD) de se faire vacciner, et ce, dès le 18 janvier 2021. La réservation (**indispensable**) ne peut se faire que :

par internet, sur le site www.sante.fr (à privilégier)

par téléphone, au **0800 009 110**.

Les personnes concernées et qui auraient des difficultés pour réserver ou pour se rendre dans un centre de vaccination sont invitées à se rapprocher de la Mairie (voir coordonnées en page 1.).